



Communiqué de presse

Répartition des postes au concours : opacité au pays de la confiance

Les épreuves du concours de CRPE, pour se destiner au métier d'enseignant du primaire commencent le lundi 8 avril. Ce sera une session 2019 exceptionnelle. C'est en effet la première fois que la répartition du nombre de postes offerts aux concours de recrutement d'enseignants n'est pas encore connue à cette date.

Le site dédié du ministère affiche laconiquement que « *le nombre de postes offerts aux concours de la session 2019 sera publié ultérieurement* ». Malgré les demandes du SNUipp-FSU, les candidats vont donc passer les épreuves à l'aveugle sans savoir quelles sont leurs chances potentielles d'être reçus dans l'académie dans laquelle ils passent le concours.

Le ministère reste silencieux alors que de manière officieuse des informations circulent dans les couloirs des inspections académiques. Quel intérêt a le ministère à ne pas officialiser ces informations ? Serait-ce pour dissimuler des baisses de postes importantes dans certaines académies jusqu'à la dernière minute ?

L' « école de la confiance » manque sérieusement de transparence...

Paris, le 2 avril 2019